

## Le palais: expression spatiale du pouvoir politique

Brasilia, les 19 et 20 octobre 2017

Le pouvoir politique structuré et établi dans une capitale s'exerce toujours à partir d'un édifice palatial.

Selon Norbert Elias, toutes les unités sociales ou formes d'intégration sociale peuvent être caractérisées par des aménagements spatiaux, qui en sont les représentations tangibles<sup>i</sup>. Comprendre les palais signifie donc comprendre l'organisation et l'exercice du pouvoir politique à travers l'un de ses symboles les plus concrets.

Pourtant, le palais en tant que catégorie architecturale et phénomène social n'est encore pas suffisamment étudié, notamment au XX<sup>e</sup> siècle.

La littérature scientifique tend à aborder ces édifices dans le cadre d'analyses sur le rapport entre l'architecture et le pouvoir, qu'il soit politique, économique, religieux ou idéologique. En général, ces réflexions font peu de distinction entre les palais, les châteaux, les citadelles, les hôtels, les monuments, les temples, les résidences seigneuriales et, aujourd'hui, les musées, les bâtiments administratifs ou commerciaux, et autres constructions à caractère représentatif ou dont les grandes dimensions ne sont pas liées à des besoins strictement fonctionnels.

De plus, inspirées par l'esprit égalitaire et utilitaire du projet moderniste, et par les questions identitaires qu'ont soulevées le processus de décolonisation et l'intégration douloureuse de peuples entiers dans l'économie mondiale et dans l'État moderne, ces analyses se sont souvent orientées vers des considérations de valeurs sur l'authenticité (ou l'inauthenticité), l'échelle (humaine ou inhumaine), la gratuité, ou l'ostentation, et vers des dichotomies classiques telles que l'universel x le local, tradition x modernité, dans le but de trouver la juste mesure de l'expression du pouvoir et de l'identité nationale dans l'architecture.

Ces préoccupations sont visibles notamment dans le rapport difficile qu'entretient la critique internationale avec le projet de Brasilia.

De telles réflexions ne nous aident que très peu à vraiment comprendre cette catégorie particulière d'édifice, omniprésent dans nos systèmes politiques, et qui - indépendamment de sa valeur symbolique - remplit des fonctions tout à fait concrètes, puisqu'il abrite des espaces de travail, des salles d'audience, de repas collectifs, de présentations culturelles, et enfin, des lieux de vie.

Mais on ne confondra pas pour autant un palais avec un immeuble de bureaux ou un palais des congrès, bien que ces derniers aient eux aussi des dimensions monumentales.

L'un des éléments qui différencie et distingue les palais est ce que l'on pourrait appeler le triple programme architectural:

a) Son premier enjeu, qui concerne la symbolique, détermine l'échelle imposante du palais, la richesse et la charge symbolique de sa collection d'objets d'art et de ses intérieurs, et sa localisation dans le tissu urbain.

b) Le deuxième, d'ordre social, est lié aux grands rituels politiques et aux petits mécanismes quotidiens de distinction qui se développent autour de l'autorité politique. Ce sont les considérations de protocole, de communication et de sécurité, qui tantôt limitent le contact avec la figure d'autorité, tantôt exposent cette dernière à l'examen du public. Ces contraintes donnent lieu à l'aménagement de grands salons, de passages privés, et à d'autres types de dispositifs spatiaux qui marquent l'accès à l'autorité : postes de garde, bureaux des secrétaires, etc.

c) Enfin, le troisième enjeu se rapporte au projet architectural à proprement parler, qui est élaboré à la demande de l'autorité concernée ou proposé par l'architecte, et vise les aspects fonctionnels du palais.

Pour comprendre comment fonctionne l'espace d'un palais, il est donc indispensable d'en connaître la charge symbolique et les rites politiques et de distinction de ses occupants.

Les intérieurs des palais sont également soumis à des contraintes d'ordre symbolique et protocolaire. Si les œuvres d'art – dont la plupart sont intégrées aux structures – remplissent une fonction décorative importante, elles sont aussi vecteurs d'idéaux et interprètent, ou même réécrivent, l'histoire et l'identité du corps politique.

Quant à la question du mobilier, il s'agit de composer le décor des cérémonies publiques ou des moments privés ritualisés, en distribuant les acteurs dans l'espace, et en les conduisant à adopter des positions droites et fières. Dans un palais, des actes banaux, tels que prendre la parole ou se taire, attendre ou se faire attendre, s'asseoir ou se lever, se déplacer ou rester immobile, entrer ou sortir, deviennent des signes de pouvoir politique.

Certaines recherches menées sur des édifices de la Renaissance et du début de l'époque moderne, qui analysent en même temps l'architecture et la vie sociale, constituent un point de départ prometteur pour l'élaboration d'une méthodologie d'étude des palais (H. M. Baillie: *Etiquette and the Planning of the State Apartments in Baroque Palaces* ; Monique Chatenet : *La Cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle. Vie sociale et architecture* ; *Public Buildings in Early Modern Europe*; Gérard Sabatier: *Le Palais d'État en Europe, de la Renaissance au Grand Siècle; Lieux de pouvoir et résidences royales en France, XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles*)<sup>ii</sup>.

Ces études démontrent qu'il est essentiel, pour appréhender les palais, d'avoir une connaissance approfondie de la vie sociale de l'époque dans la mesure où, avec le temps et le changement d'habitudes, les espaces perdent leur fonctionnalité, et leur distribution peut sembler arbitraire au regard contemporain. Il suffit de rappeler, par exemple, qu'au XVII<sup>e</sup> siècle les souverains donnaient des audiences et organisaient des réunions dans leur chambre à coucher.

En ce qui concerne les palais modernes, la proximité temporelle et géographique tend à masquer le fait que les rites politiques et de distinction qui déterminent le fonctionnement spatial de ces bâtiments continuent à être le privilège de quelques-uns.

Le séminaire « Palais: expression spatiale du pouvoir politique » propose une discussion sur le palais en tant que phénomène architectural et social à partir de l'analyse des projets d'édification de palais construits à différentes époques et sous différents systèmes politiques, de Versailles aux sièges d'organismes internationaux.

La première session sera consacrée à l'examen de quelques palais à partir du triple programme (symbolique, social et fonctionnel). Lors de la deuxième session, la discussion s'ouvrira sur la relation du palais avec la *polis*, entendu comme centre des décisions de pouvoir et comme scène et symbole des rapports de force au sein du corps politique qui l'investit. Une troisième session traitera des intérieurs des palais, leurs œuvres d'art et leur mobilier.

La quatrième session sera consacrée à une discussion sur la définition du palais et les approches méthodologiques qui permettent d'appréhender le palais en tant que phénomène architectural, social et esthétique. L'expérience du Centre de recherche du château de Versailles, qui étudie le siège de la monarchie française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles de manière multidisciplinaire, allant de l'architecture à la musicologie, sera présentée dans cette session.

La dernière session quant à elle portera sur l'avenir des palais. Les nouvelles technologies et les nouvelles formes de communication, basées sur l'immatérialité de l'image et sur la vitesse et l'informalité des réseaux numériques, entraînent d'importants changements dans les formes de représentation du pouvoir étatique. Les cérémonies ne sont plus organisées en fonction de ceux qui y assistent mais répondent désormais aux impératifs de la photo et de la télévision, qui rapprochent autorités et spectateurs. On ne cherche

plus à inspirer la crainte révérencielle, mais à rapprocher dans un rapport charismatique le leader et la population. Ces transformations entraînent d'importants changements non seulement dans le fonctionnement spatial des palais, mais aussi dans leur fonction même au sein de l'appareil symbolique de l'État.

Les discussions se développeront à partir de l'exposition de divers aspects du projet du Palais Itamaraty, siège du ministère des Affaires étrangères, conçu par Oscar Niemeyer en 1958 au moment du changement de la capitale de Rio de Janeiro à Brasilia. Plusieurs éléments de la problématique des palais sont visibles dans son programme architectural et dans l'évolution de son projet.

Le programme du Palais Itamaraty doit être compris à partir des trois fonctions classiques du diplomate : représenter son pays, négocier et informer. Dans l'exercice de ces trois fonctions, la diplomatie fait tour à tour appel au protocole strict des situations formelles et à la création de situations d'interaction informelles, qui permettent l'échange d'informations et d'idées et l'avancée de processus de négociation de façon moins structurée, mais non moins productive. Le projet est également indissociable du moment historique que traversait le Brésil dans les années 60, lorsque le pays vivait une période d'industrialisation accélérée, de rayonnement international de ses arts et de sa culture, et de diversification et d'intensification de son agenda diplomatique.

Le service diplomatique brésilien est une administration publique permanente caractérisée par une forte culture institutionnelle; ses membres ont donc discuté en détail le programme architectural du palais avec Oscar Niemeyer et les plus de 20 artistes et designers engagés dans le projet. Ainsi, le Palais Itamaraty à Brasilia a été conçu comme un espace cérémonial visant à la représentation d'un idéal de la nation en processus accéléré de modernisation et d'ascension dans le panorama international, servant l'objectif constant de la politique étrangère brésilienne de projeter internationalement le pays, tout en répondant aux besoins opérationnels du Protocole d'État et en offrant à la diplomatie brésilienne des espaces d'interaction à différents niveaux de formalité. La

diplomatie brésilienne a façonné les configurations spatiales de son siège, et aujourd'hui s'adapte à elles, dans une relation symbiotique dans laquelle utilisation et structure se renforcent et se légitiment l'une l'autre.

---

<sup>i</sup> « Toutes les unités et formes d'intégration sociale ne sont pas en même temps des unités d'habitat et de résidence. Mais elles sont toutes reconnaissables à certains types d'organisation de l'espace (...) A toute "réunion" d'êtres humains répond une certaine organisation de l'espace leur permettant de se retrouver sinon dans leur totalité du moins par unités partielles. C'est pourquoi le reflet d'une unité sociale dans l'espace, le type de son organisation spatiale, représentent d'une manière concrète, au sens le plus strict du terme, ses particularités. » Norbert Elias, *La Société de cour*, Calmann-Lévy, 1974, chapitre 2, p. 19.

<sup>ii</sup> Baillie, H. M.: Etiquette and the Planning of the State Apartments in Baroque Palaces, in: *Archaeologia* 101 (1976)

Chatenet, M. *La Cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle. Vie sociale et architecture*, Paris, Picard, 2002.

Chatenet, M., Ottenheim, K. A., De Jonge, K. (eds.). *Public Buildings in Early Modern Europe*. Turnhout, Brepols Publishers, 2010.

Sabatier, G. Le Palais d'Etat en Europe, de la Renaissance au Grand Siècle, in Auzépy, M.-F., Cornette, J. *Palais et Pouvoir – de Constantinople à Versailles*. Vincennes, PUV, 2003.

Sabatier, G. Lieux de pouvoir et résidences royales en France, XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles. In: Sabatier, G.; Gomes, R. *Lieux de pouvoir : Europe XV<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*. Lisboa: Fundação Calouste Gulbenkian, 1998.